

03.11.2021 - 07:30 Uhr

Un tiers des actifs des fonds européens sont déjà classés comme durables

Un tiers des actifs des fonds européens sont déjà classés comme durables.

- Une étude de PwC et Morningstar montre que l'offre de fonds « verts » s'accroît
- Cette évolution est motivée en partie par la réglementation, mais les investisseurs exigent également de plus en plus de produits financiers durables
- La distribution de fonds de placement déplore le manque de transparence et le déficit d'information

Zurich, le 1er novembre 2021 – L'offre de fonds destinés aux investisseurs orientés ESG a fortement augmenté ces dernières années. Près d'un tiers (32 %) de tous les actifs des fonds européens sont désormais classés comme durables au sens de l'article 8 ou 9 du SFDR. L'offre croissante de fonds « verts » est motivée non seulement par la réglementation, mais aussi par le désir des investisseurs d'une plus grande durabilité. Telles sont les conclusions d'une étude menée par PwC en coopération avec la société d'information et d'analyse financière Morningstar. Dans le cadre de cette étude, PwC a mené une enquête auprès de consommateurs, de sociétés de fonds et de distributeurs en Allemagne et en Suisse.

Un tiers est déjà classé

Le règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est en vigueur depuis mars 2021. L'objectif de ce règlement est d'accroître la transparence des risques liés à la durabilité dans le secteur financier. Depuis lors, les sociétés de fonds et les conseillers financiers doivent fournir des informations tant sur les effets positifs en matière de durabilité que sur les risques de leurs produits de placement. Une partie de la réglementation consiste en la classification des fonds en catégories : les produits financiers non durables relèvent de l'article 6 du règlement. Les fonds classés à l'article 8 prennent en compte des critères environnementaux et sociaux. Les produits d'investissement classés à l'article 9 doivent explicitement poursuivre un objectif d'investissement durable.

L'analyse de PwC et Morningstar a montré qu'un peu moins d'un quart (22 %) de tous les fonds sur le marché européen des fonds et environ un tiers (32 %) de tous les actifs des fonds européens sont déjà classés sous l'article 8 ou 9. Cependant, les sociétés de fonds procèdent encore de manière très différente à la classification de leurs offres.

La part des produits financiers verts va continuer à augmenter

« Nous constatons qu'une nouvelle génération d'investisseurs émerge ; en fait, ce sont surtout les jeunes et les femmes qui désirent investir dans le respect des critères ESG. Globalement, nous nous attendons à ce que la part des produits financiers verts augmente à nouveau fortement dans les années à venir », déclare Patrick Akiki, Partner Financial Services, PwC Suisse.

L'étude de PwC met en évidence l'importance que revêt le thème de la durabilité pour les consommateurs : une nette majorité (89 %) estime que les mesures visant à assurer la durabilité ne constituent pas une tendance à court terme, mais un changement systémique à long terme. 9 personnes interrogées sur 10 pensent que le secteur financier peut également contribuer à la durabilité, que ce soit dans la lutte contre le changement climatique ou contre la pauvreté.

« Le potentiel des prestataires de services financiers suisses pour promouvoir les principes de durabilité et les intégrer dans leurs offres est immense. Avec plus de 6200 milliards de francs gérés annuellement en Suisse, le secteur porte une lourde responsabilité », affirme M. Akiki. Cependant, de nombreux clients ont l'impression que l'engagement du secteur laisse encore beaucoup à désirer : seul un tiers des participants à l'enquête estime que leur institution financière est suffisamment engagée en faveur du développement durable.

En outre, les investisseurs exigent d'avoir un choix suffisant pour pouvoir investir dans des produits financiers durables. Une nette majorité des personnes interrogées sont favorables à ce qu'au moins la moitié d'un portefeuille soit investie dans des investissements durables.

Le principal obstacle à la distribution des fonds : la disponibilité des données

Cette exigence de transparence accrue émane non seulement des investisseurs, mais aussi des conseillers financiers : la disponibilité d'informations détaillées sur les produits de placement est une condition préalable importante à la distribution de fonds. Cependant, plus de la moitié (53 %) des conseillers ne sont pas satisfaits des informations qui leur sont actuellement données par les fournisseurs de produits financiers. Ainsi, 80 % des conseillers financiers considèrent que la disponibilité des données nécessaires pour répondre aux exigences réglementaires constituera la plus grande difficulté dans les années à venir.

À partir de juillet 2022, les fournisseurs de fonds seront légalement tenus de fournir des informations encore plus détaillées sur les opportunités et les risques liés à la durabilité – conformément au niveau 2 du SFDR, qui entrera en vigueur à cette date.

Stéphanie Tobler
PwC | Integrated Communications
Office: +41 58 792 18 16
Email: stephanie.tobler.mucznik@ch.pwc.com

PricewaterhouseCoopers AG
Birchstrasse 160 | Postfach | CH-8050 Zürich
<http://www.pwc.ch>

Plus de matériel à télécharger

document: [MM_pwc_Morningstar_FR.docx](#)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008191/100880445> abgerufen werden.